

Veuillez indiquer les coordonnées des responsables de l'entreprise et du personnel, susceptibles d'être contactés pour les besoins du contrôle :

Nom	Prénom	Fonction	Téléphone	Email

(1) LES ACTIVITE(S) DE L'OPERATEUR PAR AOC

Par AOC, cocher les activités pour lesquelles vous souhaitez être habilité en tant qu'opérateur.	Production de raisins	Vinification	Elaboration (prise de mousse)	Vente de vins en vrac entre opérateurs	Vente de vins à la tireuse	Conditionnement (par lui-même ou un prestataire)
Nom des AOC ⁽¹⁾	A	C	D	E	F	G
<input type="checkbox"/> AOC Beaumes de Venise						
<input type="checkbox"/> AOC Muscat de Beaumes de Venise						
<input type="checkbox"/> AOC Cairanne						
<input type="checkbox"/> AOC Château Grillet						
<input type="checkbox"/> AOC Condrieu						
<input type="checkbox"/> AOC Cornas						
<input type="checkbox"/> AOC Côte Rôtie						
<input type="checkbox"/> AOC Côtes du Rhône						
<input type="checkbox"/> AOC Côtes du Rhône Villages (avec ou sans nom géographique)						
<input type="checkbox"/> AOC Côtes du Vivarais						
<input type="checkbox"/> AOC Crozes Hermitage						
<input type="checkbox"/> AOC Gigondas						
<input type="checkbox"/> AOC Grignan les Adhémar						
<input type="checkbox"/> AOC Hermitage						
<input type="checkbox"/> AOC Saint Joseph						
<input type="checkbox"/> AOC Saint Péray						
<input type="checkbox"/> AOC Vinsobres						

N'oubliez pas de consulter les cahiers des charges et plans d'inspections des AOC concernées sur le site : www.inao.gov.fr ou auprès des ODG.

 Pour les autres AOC de la Vallée du Rhône non mentionnées ici, veuillez vous rapprocher de l'ODG concerné.

Merci de compléter les volets suivants en fonction de vos activités :

(2) ACTIVITE : Production de Raisins

Conformément au Plan d'Inspection, la demande complète doit être déposée **avant le 1^{er} juin précédant la récolte** ; passé ce délai, l'habilitation concernera la récolte de l'année suivante.

Pièces à fournir :

- la fiche CVI à jour et de moins de 3 mois
- la déclaration préalable d'affectation parcellaire en AOC CDR Villages pour toute demande d'identification pour cette AOC (document disponible sur le site : <http://www.syndicat-cotesdurhone.com>).
- le détail des parcelles pour chaque métayage en indiquant les noms des bailleurs ou des métayers concernés.

(1) Cocher les cases correspondantes

⁽¹⁾ **Coopérateurs.** Veuillez noter dans le tableau ci-dessous les noms des caves coopératives par ordre décroissant d'apport en précisant pour chacune d'elles, les AOC concernées .

Nom de la structure de vinification – Commune	Nom de ou des AOC concernée(s)

⁽¹⁾ **Vendeurs de vendanges fraîches.** Veuillez noter dans le tableau ci-dessous les noms des vinificateurs par ordre décroissant d'apport en précisant pour chacun d'eux les AOC concernées .

Nom de la structure de vinification – Commune	Nom de ou des AOC concernée(s)

⁽¹⁾ **Producteurs en cave particulière** Veuillez noter le nom des AOC produites et remplir le volet « (3) ACTIVITE : Vinification.... » ci-dessous.

Nom de ou des AOC concernée(s)

Mode de faire valoir : En cas de métayage, veuillez noter les coordonnées des métayers et/ou bailleurs concernés.

(M=Métayer (exploitant) / B=Propriétaire Bailleur)

Identité et Commune du Métayer ou du Propriétaire Bailleur en métayage	M/B	N° PPM	Nom de ou des AOC concernée(s)

(3) ACTIVITE : Vinification (et/ou Elaboration et/ou Vente de Vin en Vrac)

Conformément au Plan d'Inspection, la demande complète doit être déposée **avant le 1^{er} août précédant la récolte** ; passé ce délai, l'habilitation concernera la récolte de l'année suivante.

Pièce à fournir : Joindre obligatoirement le plan de cave en indiquant les numéros et volumes des contenants

C : **Vinification** : Veuillez noter la capacité globale de votre **cuvier** : Hl

D : **Elaboration** (prise de mousse)

E : **Vente de vins en vrac** entre opérateurs

Merci d'indiquer les sites concernés par AOC en indiquant les activités concernées.

Indiquer les coordonnées du site (libellé du site, adresse, portable, mail et la personne à contacter) (si besoin insérer une nouvelle feuille pour ajouter un site complémentaire)	Nom des AOC concernée(s) par site	Activités		
		C	D	E

⁽¹⁾ Cocher les cases correspondantes

(4) ACTIVITE : Conditionnement (et/ou Vente à la tireuse)

Conformément au Plan d'Inspection, la demande complète doit être déposée **un mois avant le 1^{er} conditionnement**.

G : Conditionnement : pour cette activité merci d'indiquer le lieu de stockage des produits conditionnés

F : Vente à la tireuse

Merci d'indiquer les sites concernés par AOC en indiquant les activités concernées.

Indiquer les coordonnées du site (libellé du site, adresse, portable, mail et la personne à contacter) <i>(si besoin insérer une nouvelle feuille pour ajouter un site complémentaire)</i>	Nom des AOC concernée(s) par site	Activités	
		G	F

(5) IRRIGATION

Merci d'indiquer la situation de votre exploitation concernant la possibilité d'irrigation :

Exploitation pouvant recourir à l'irrigation : Oui - Non ⁽¹⁾

En cas de possibilité d'irrigation, précisez le type de ressource en eau :

.....

.....

.....

Dans le cas d'une « exploitation pouvant recourir à l'irrigation », vous devez joindre la liste des parcelles irrigables en indiquant le type de matériel d'irrigation utilisé :

Pour cela vous pouvez renseigner :

- Soit la «Déclaration Préalable des Exploitations Irrigables» (document accessible sur le site <http://www.syndicat-cotesdurhone.com>)
- Soit directement le relevé parcellaire de votre CVI (en indiquant la méthode d'irrigation en face de chaque parcelle)

Codes « méthode d'irrigation » à utiliser

SUR = Surface (raie-planches-ruissellement-...)
ASP = Aspersion
GTE = Goutte à goutte
ENT = Enterré

⁽¹⁾ Cocher les cases correspondantes

(7) COORDONNEES DES ODG PAR AOC CONCERNEE

AOC Concernée	Adresse de l'ODG	Téléphone	Fax	E-Mail
AOC BEAUMES DE VENISE + AOC MUSCAT DE BEAUMES DE VENISE	Conservatoire des AOC de Beaumes de Venise – Place de l'Eglise - 84190 BEAUMES DE VENISE	04.90.36.11.26	04.90.36.11.26	aocbeaumesdevenise@wanadoo.fr
AOC CAIRANNE	Maison des Vins Gérard Pierrefeu – 6 place des vigneron – 84290 CAIRANNE	04.90.30.86.53	04.90.30.75.91	appellation.cairanne@gmail.com
AOC CHATEAU GRILLET	Maison des Vins de Tain – 485 Ave des Lots 26600 TAIN L'HERMITAGE	04.75.07.88.81	04.75.08.01.52	a.ponson@syndicat-cotesdurhone.com
AOC CONDRIEU AOC CORNAS	Maison des Vins de Tain – 485 Ave des Lots 26600 TAIN L'HERMITAGE	04.75.07.88.81	04.75.08.01.52	a.ponson@syndicat-cotesdurhone.com
AOC COTE ROTIE	Maison des Vins de Tain – 485 Ave des Lots 26600 TAIN L'HERMITAGE	04.75.07.88.81	04.75.08.01.52	a.ponson@syndicat-cotesdurhone.com
AOC COTES DU RHONE AOC COTES DU RHONE VILLAGES	S.G.V.R.C.D.R. – Maison des Vins – 6 rue des Trois Faucons CS 60093 - 84918 AVIGNON CEDEX 9	04.90.27.24.24	04.90.85.26.83	gestiondesdonnees@syndicat-cotesdurhone.com
AOC COTES DU VIVARAIS	Syndicat des vigneron de l'AOC Côtes du Vivarais - Rte de Ruoms - 07150 VALLON PONT D'ARC	04.75.93.90.13	09.70.62.34.63	cotesduvivarais@orange.fr
AOC CROZES HERMITAGE	Maison des Vins de Tain – 485 Ave des Lots 26600 TAIN L'HERMITAGE	04.75.07.88.81	04.75.08.01.52	a.ponson@syndicat-cotesdurhone.com
AOC GIGONDAS	Syndicat de l'AOC Gigondas – Rue Eugène Raspail 84190 GIGONDAS	04.90.65.85.53	04.90.65.82.91	syndicataocgigondas@wanadoo.fr
AOC GRIGNAN LES ADHEMAR	Syndicat de l'AOC Grignan les Adhémar – Maison de Pays -26230 GRIGNAN	04.75.46.55.96	04.75.46.56.05	odg.grignanlesadhemar@sfr.fr
AOC HERMITAGE	Maison des Vins de Tain – 485 Ave des Lots 26600 TAIN L'HERMITAGE	04.75.07.88.81	04.75.08.01.52	a.ponson@syndicat-cotesdurhone.com
AOC ST JOSEPH AOC ST PERAY	Maison des Vins de Tain – 485 Ave des Lots 26600 TAIN L'HERMITAGE	04.75.07.88.81	04.75.08.01.52	a.ponson@syndicat-cotesdurhone.com
AOC VINSOBRES	Comité des Vignerons de Vinsobres - 8 rue Gironde 26110 VINSOBRES	09.61.59.48.14	04.75.26.60.45	comite-vignerons-vinsobres@orange.fr